Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Avis impôt revenu

Par Alpes04

Bonjour
Je n'ai pas reçu mon avis d'imposition sur le revenu.
Rien de papier et rien sur le site. Je vois qu'il est possible de le recevoir plus tard (octobre ou décembre).
Faut il s'en inquiéter auprès de l'administration ou laisser venir ?
Pour complément, j'ai demandé l'application du quotient pour traiter un revenu exceptionnel de type actions gratuites qui font débat pour éligibilité pour le quotient.D ailleurs des collègues ayant reçu la même gratification ont reçu l avis avec des sommes à payer très différentes malgré des situations fiscales équivalentes. Je comprends que ces dossiers atypiques sont traités de manière "humaine" avec des notions subjectives ....

Merci

Par spartacus777

Bonjour

On est en début septembre, rien d'alarmant surtout s'ils doivent réexaminer votre situation personnelle

Chaque centre des impots est indépendant, plus ou moins tolérant et plus ou moins compétent

Relancez les par email au besoin et préparez vos arguments pour contester la décision de l'agent des impôts (recours gracieux), puis contester devant son supérieur (recours hiérarchique) puis au tribunal

Essayez de récupérer les avis d'impots des collègues si possible, et présentez celle qui vous avantage

---
Par Hibou Joli

Bjr,

La demande d'application du quotient (si elle est validée) est traitée manuellement au SIP. D'ou le retard constaté dans la production de l'avis d'imposition